

Mairie de Lafrançaise

(Tarn et Garonne)

Délibération n° 5Emprunt 311 000 €
budget principal

Objet :

Date de convocation :

7 octobre 2021

Date d'affichage :

7 octobre 2021

Nombre de Conseillers
en exercice :

23

Nombre de présents :

13

Nombre de votants :

19

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAFRANCAISE (TARN ET GARONNE)L'an deux mille vingt et un
Le 14 octobre 2021 à 19 heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames : Thierry DELBREIL, Anne ARRESTIER, Mme Anne BENAICHE, Joseph BOU-ZEID, Joël COMBALBERT, Brigitte DELCASSE, Alain MALMON, Sonia PARRIEL, Véronique PATERNE, Marie-Laurence PUJOL, Gérard ROCHE, Pauline SEILHAN, Jean-Pierre VALETTE.

Pouvoir :

M. Jean-Pierre ANGLAS a donné procuration à M. Thierry DELBREIL
M. Alain BELLICCHI a donné procuration à M. Gérard ROCHE
Mme Marie-Laurence PRAISSAC a donné procuration à Mme Sonia PARRIEL
M. Franck SEGONNE a donné procuration à M. Alain MALMON
Mme Flavie TAVERA a donné procuration à Mme Brigitte DELCASSE
Mme Colette VERDOUX a donné procuration à Mme Véronique PATERNE

Absents : M. Pierrick THOMAS, Mme Monique LASVENES, M. Patrick SOULHAC, M. Christophe VIALA.

Secrétaire de Séance : M. Gérard ROCHE.

Monsieur le Maire rappelle que pour financer les travaux d'investissement 2021, il est opportun de recourir à un emprunt d'un montant de 311 000 €uros.

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance de la proposition commerciale établie par le Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées, et après en avoir délibéré,

DECIDE de réaliser un emprunt de 311 000 € aux conditions ci-dessous.Article 1 : Principales caractéristiques du prêt

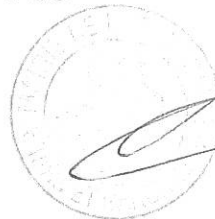
Montant : 311 000 €	Durée : 12 ans
Objet du Prêt : Travaux Investissement 2021	

CONDITIONS FINANCIERES**Taux fixe** : 0.62 annuel**Débloccage des fonds** : l'intégralité des fonds sera débloquée au plus tard 4 mois après la date d'édition du contrat.**Conditions de remboursement** : Echéances constantes**Périodicité** : annuelle**Frais de dossier** : 0,2% du montant emprunté

Article 2 : Etendue des pouvoirs du signataire

Monsieur le Maire est autorisé à signer le contrat de prêt avec le Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées dont la proposition commerciale est annexée à la présente délibération et est habilité à procéder ultérieurement, sans autre délibération et à son initiative, aux diverses opérations prévues dans le contrat, et reçoit tous pouvoirs à cet effet.

- ADOPTÉE -



Le Maire,

Thierry DELBREIL



Prêt à taux fixe à échéance constante

Montant : 311 000,00 Euros

Durée
d'amortissement : 12 Ans

Périodicité : de Mensuelle à Annuelle (au choix).

	Mensualités	Trimestrialités	Semestrialités	Annuités
Taux	0,62%	0,62%	0,62%	0,62%
Échéance	2 241,62 Euros	6 728,20 Euros	13 466,43 Euros	26 972,94 Euros
Total intérêts	11 792,94 Euros	11 953,50 Euros	12 194,22 Euros	12 675,31 Euros

Conditions de
remboursement : Échéances constantes (dégressif possible).

Débloquages : Possibilité de déblocage par tranches.

14/10/2021 L'intégralité des fonds sera débloquée **au plus tard 4 mois** après la date d'édition du contrat (conformément à nos conditions financières).

Modalités de remboursement anticipé :

► Un remboursement anticipé total ou partiel (**10% du capital initial minimum**) est possible sous réserve d'une demande par lettre recommandée avec AR, au moins 5 jours ouvrés, avant l'échéance .

Frais de dossier : **0,20 %** du montant emprunté (avec un minimum de 300 €).

Validité de l'offre : Délibération **exécutoire** parvenue avant le : 11 novembre 2021

PROPOSITION DU CREDIT AGRICOLE NORD MIDI-PYRENEES SOUS RESERVE D'ACCEPTATION

Qualification GISSLER : 1A - Document non contractuel. Proposition soumise à conditions et sous réserve d'acceptation.



Prêt à taux fixe à échéance constante

TABLEAU D'AMORTISSEMENT INDICATIF

Montant : 311 000,00 Euros

Montant net versé : 311 000,00 Euros

Taux d'intérêt annuel : 0,620 %

Durée en annuités : 12

N° Ech	Annuité	Intérêts	Capital	Capital restant dû
001	26 972,94	1 928,20	25 044,74	285 955,26
002	26 972,94	1 772,92	25 200,02	260 755,24
003	26 972,94	1 616,68	25 356,26	235 398,98
004	26 972,94	1 459,47	25 513,47	209 885,51
005	26 972,94	1 301,29	25 671,65	184 213,86
006	26 972,94	1 142,13	25 830,82	158 383,04
007	26 972,94	981,97	25 990,97	132 392,07
008	26 972,94	820,83	26 152,11	106 239,96
009	26 972,94	658,69	26 314,25	79 925,71
010	26 972,94	495,54	26 477,40	53 448,30
011	26 972,94	331,38	26 641,56	26 806,74
012	26 972,94	166,20	26 806,74	0,00
TOTAUX	323 675,31 Euros	12 675,31 Euros	311 000,00 Euros	

PROPOSITION DU CREDIT AGRICOLE NORD MIDI-PYRENEES

Qualification GISSLER : 1A - Document non contractuel. Proposition soumise à conditions et sous réserve d'acceptation.